

TABLEAU SYNOPTIQUE DU CODE DES RÈGLES DE PROCÉDURE

	Appui	Discutable	Amend.	Vote
Propositions ordinaires				
Principale	Oui	oui	oui	Majorité
Amendement	Oui	oui	oui	Majorité
Sous-amendement	Oui	oui	non	Majorité
Proposition dilatoires				
Question préalable (Si 7 personnes sont intervenues en tout temps sauf pendant une intervention, jamais par quelqu'un qui a pris part au débat).	Oui	non	non	2/3
Ajourner le débat	Oui	non	non	majorité
Référer - à l'exécutif - à un comité	Oui	non	non	majorité
Propositions privilégiées (donc prioritaires)				
Ajournement	Oui	non	non	majorité
Reprendre un débat ajourné	Oui	oui	non	majorité
Fixer la séance où un débat aura lieu	Oui	oui	non	majorité
Questions de privilège	Oui	oui	non	majorité
Reconsidérer un vote - (Nécessite un avis de motion à la séance précédente.)	Oui	oui	non	majorité
Formation en comité plénier	Oui	oui	non	majorité
Décréter le huis clos	Oui	oui	non	majorité
Scinder une proposition complexe	Oui	oui	non	majorité
Divers				
Point d'ordre (1 seul à la fois, ne concerne que le déroulement des débats.)	Non	non	non	aucun
Appel de la décision de la présidence	Non	non	non	majorité
Retrait d'une proposition	Non	non	non	unanimité
Vote au scrutin secret ou par appel nominal (Avant qu'un vote ne débute selon un autre mode: obligatoire pour élection)	Non	non	non	majorité